

montrer. Quelles sont les forces qui s'opposent à la mise en pratique de l'inclusion ?

- ***Le manque de volonté politique***

L'exemple de l'ancien ministre de l'éducation nationale, Monsieur Allègre, montre qu'il est dangereux de se frotter au « mammoth ». La réforme de l'école est un sujet sensible qui est loin de faire l'unanimité parmi les concernés : élèves, parents, enseignants, politiciens. En ne faisant rien dans ce domaine, on ne fait pas d'erreurs et on reste ministre. Un ami suisse a constaté un jour que l'école progressait avec la rapidité d'un glacier. Face à cet immobilisme de l'école, il faut des décisions politiques courageuses pour faire bouger les choses.

- ***L'immobilisme de l'école***

L'école fonctionne en principe comme il y a cent ans ou même plus. La société de son côté a connu pendant la même période deux guerres mondiales, une évolution spectaculaire des connaissances et des nouvelles technologies. Sur le plan humain, le progrès a été beaucoup moins spectaculaire et la marginalisation des personnes handicapées est un bel exemple dans ce contexte. Les raisons pour l'immobilisme de l'école sont multiples et forment un ensemble inextricable.

- Le manque d'innovation dans les méthodes de transmission du savoir
- La sélection par l'échec et les méthodes d'évaluation des savoirs
- L'immutabilité des structures face aux changements dans les structures familiales
- La progression par années et le redoublement
- L'attachement à la notion de classe et de titulaire
- Le manque de différenciation et d'individualisation

- ***La résistance des institutions et des professionnels***

Chaque institution développe au cours des années de son existence des structures et des routines qui souvent forment des obstacles à son évolution. Ce conservatisme inhérent est souvent caché par des arguments construits

autour de la notion de droits des usagers ou simplement du bien-être des personnes prises en charge.

Ainsi l'immobilisme de l'école évoqué tout à l'heure peut s'expliquer également par le fait qu'elle sert avant tout les besoins des professionnels qui y travaillent au lieu d'être orientée aux besoins des élèves. Les bâtiments, les structures, les services, les horaires, les effectifs : tout est conçu par des adultes pour des adultes. L'avis des « usagers », c.à.d. des enfants et des jeunes n'est pour ainsi dire jamais pris en considération.

En ce qui concerne l'inclusion, c'est sûr qu'elle demandera des efforts supplémentaires à tous les professionnels concernés : plus de mobilité, plus de transparence, plus de tolérance. L'enseignant n'est plus seul dans sa classe, l'éducateur doit quitter le bureau douillet de son institution pour suivre l'enfant et travailler sur le terrain. Les deux seront confrontés à d'autres réalités et condamnés à s'entendre dans le plus grand intérêt de l'enfant.

Mais le développement des institutions a des conséquences qui vont encore plus loin : « L'institutionnalisation massive a généré sans nul doute une infantilisation condescendante, un recul vis-à-vis de la citoyenneté et du statut d'adulte par le refus de la responsabilité, de l'autodétermination, par une coupure avec l'environnement, un enfermement dans le pathos, une mise en tutelle économique. Le statut de handicapé s'est affirmé comme celui d'un mineur à vie. »<sup>5</sup> Jean-René Loubat va même jusqu'à dire que « l'établissement peut représenter un surhandicap ! ».

- ***La résistance des parents***

Je fais partie d'une organisation qui s'appelle « Parents et pédagogues pour l'intégration ». C'est un bel exemple pour l'unité d'esprit qui règne parmi nos membres en ce qui concerne la nécessité de l'inclusion scolaire. Mais je dois avouer que nous sommes peu nombreux. Qu'une majorité d'enseignants soient contre

<sup>5</sup> Jean-René Loubat : Et si c'était la société qui s'adaptait aux handicapés ?, dans : Lien social N° 675 du 28 août 2003, p. 4